

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 5 074 490
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 1615 RUE DES ABÉNAQUIS

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 29 avril 2024 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de réduire de 5,5 mètres à 1,7 mètre le total des marges latérales minimales dans le cadre d'un projet d'agrandissement du bâtiment principal, le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 29 avril 2024 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca




DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 12 avril 2024.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



**1615, rue des
Abénaquis**

Légende

-  terrain visé
-  zonage
-  Lot



Orthophoto 2023
Échelle: 1:500